

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Passy, vendredi 2 juillet 2021

UN GRAND COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La CCPMB démontre à nouveau son engagement en matière de politique de réduction des déchets. En effet, l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre International Ressources et Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) ont retenu sa candidature pour participer au programme collectif « Déploiement du Référentiel Economie Circulaire pour les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes ».

UNE AVANCÉE DANS UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES

« Agir pour améliorer la santé des habitants notamment en fermant l'incinérateur de Passy », voilà l'objectif fort fixé par Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB dès juillet 2020.

La mise en place d'une politique « économie circulaire » est une étape majeure et structurante dans ce processus. Elle permettra en effet de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet de réduction durable des déchets.

UN TRAVAIL DE FOND POUR ÉTABLIR UNE POLITIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Elle bénéficiera d'un accompagnement d'un an pour réaliser un état des lieux transverse de sa politique territoriale en faveur de l'économie circulaire. Ce référentiel permettra d'identifier les actions déjà en lien sur le territoire et de définir une stratégie d'actions à venir pour évaluer la performance globale de cette nouvelle politique territoriale.

L'économie circulaire consiste à limiter la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets au regard de l'offre de biens et de services. Concrètement, il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus circulaire et diminuer l'impact de l'homme sur l'environnement.

Les principes sont basés sur les **3 R pour réduire, réutiliser et recycler.** Il s'agit de :

- mieux informer les consommateurs.
- lutter contre le gaspillage,
- s'engager sur la voie du réemploi solidaire,
- agir contre l'obsolescence programmée d'une manière générale et mieux produire.



La CCPMB pourra ainsi repérer et saisir les opportunités offertes par l'économie circulaire pour insuffler à tout niveau de ses domaines d'action. Cette démarche lui permettra d'obtenir une labellisation gage d'une reconnaissance d'un engagement plus vertueux.

Président : Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr Contact presse : Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80 / e.amblard@ccpmb.fr